



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2010-2015

ARRONDISSEMENT
D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Ahuntsic-Cartierville
Montréal 

Bonheur
durable

Installation, création
d'entreprises



villages
verts

Développement
social

activités
de plein air



I. MOT DU MAIRE

4

II. SOMMAIRE

4

III. CONTEXTE

5

A BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

7

B DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

7

C DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015

8

IV. BREF BILAN DES RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2007-2009

11

V. PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015 : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS

15

A INTRODUCTION

17

B LES DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17

C LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION DD 2010-2015

18

D LES 53 ACTIONS DU PLAN D'ACTION DD 2010-2015

20

VI. ANNEXE 1

32

VII. ANNEXE 2

34



I. MOT DU MAIRE

RELEVER UN GRAND DÉFI COLLECTIF

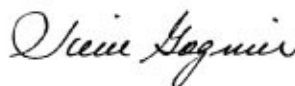
C'est avec fierté que nous vous présentons le nouveau Plan d'action de développement durable 2010-2015 d'Ahuntsic-Cartierville. Il fait suite au Plan 2007-2009 qui a marqué un virage important dans nos façons de faire.

Notre devise initiale reste la même : « Répondre aux besoins de la population et à l'évolution constante des choses tout en étant proactif ». Et, plus que jamais, nous sommes convaincus que le développement durable nous permettra de demeurer fidèles à notre objectif.

En tant qu'élus, nous devons faire des choix au quotidien. Avec le plan 2010-2015, l'arrondissement va maintenant plus loin dans son engagement de gérer l'ensemble de ses services sur la base du développement durable.

Ainsi, afin de préserver l'héritage que nous laisserons aux générations futures, nous avons mis sur papier une cinquantaine d'actions où convergent les préoccupations sociales, environnementales, économiques et éthiques des résidents, des employés, des commerçants, des industries et des institutions autour d'un but commun. Nous avons minutieusement ciblé ces priorités et nous nous sommes fixé des objectifs réalistes afin que cet exercice ait une portée réelle et ne devienne pas qu'une enfilade de vœux pieux.

Par cette initiative, Ahuntsic-Cartierville fait figure de précurseur à la Ville de Montréal. Le défi collectif est lancé. À nous de le relever !



Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement



II. SOMMAIRE

Afin de bien comprendre les actions proposées pour la période 2010-2015, le présent Plan d'action de développement durable (ci-après nommé Plan d'action DD 2010-2015) débute par une mise en contexte de la démarche de l'arrondissement. Après une courte description des principales caractéristiques d'Ahuntsic-Cartierville, un rappel sur le concept même de développement durable est proposé, suivi d'une présentation de la vision de Montréal ainsi que de l'arrondissement en développement durable. La mise en contexte se termine avec une description de la démarche mise en œuvre pour l'élaboration du Plan d'action DD 2010-2015 qui met en lumière le rôle important tenu à la fois par les comités partenaires, citoyens et de direction.

La deuxième partie du Plan d'action DD 2010-2015 constitue la conclusion du premier Plan d'action de développement durable 2007-2009 : il s'agit du bilan des actions proposées pour la période 2007-2009. La lecture du taux de réalisation (77 % des actions furent concrétisées) permet de mesurer l'importance des efforts entrepris par l'arrondissement et ses partenaires, malgré le contexte économique défavorable.

La troisième et principale partie du Plan d'action DD 2010-2015 propose un retour sur les enjeux de développement durable qui sont à la base du choix des orientations stratégiques. C'est ce travail d'analyse, effectué en grande partie avec nos comités, qui a permis l'identification des cinq grandes orientations et des dix-sept stratégies proposées pour les cinq années à venir. Les cinquante-trois actions qui découlent des stratégies formulées sont présentées avec l'acteur responsable de ces actions, l'indicateur de suivi, la donnée de départ, la cible définie, l'année de réalisation proposée ainsi que les partenaires.


Enfin, l'annexe 1 présente les contributions de l'arrondissement au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal. À l'annexe 2, comme la vocation de ce plan d'action est d'être représentatif de la collectivité d'Ahuntsic-Cartierville, nos collaborateurs y sont présentés.

développement
du territoire



Diminution
déchets





III. CONTEXTE

A BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

- L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'est constitué par le regroupement progressif, entre 1910 et 1964, de plusieurs villages situés sur la rive nord de l'île de Montréal, dont ceux d'Ahuntsic et de Cartierville.
Le nom « Ahuntsic » est celui d'un jeune amérindien, compagnon du père Viel, qui s'est noyé en 1625 dans les eaux tumultueuses bordant le village; celui de « Cartierville » commémore Sir George-Étienne Cartier (1814-1873), avocat, promoteur du chemin de fer, premier ministre de la Province du Canada et un des pères de la Confédération.
- Bordant la rivière des Prairies sur près de 13 km, l'arrondissement couvre un territoire de 24,2 km², ce qui en fait le sixième plus grand arrondissement de Montréal. Avec près de 80 parcs et espaces verts, il offre également à sa population un ratio espace vert par habitant deux fois plus élevé que la moyenne de la Ville de Montréal.
- L'arrondissement comptait 126 207 habitants en 2006, soit 7,8 % de la population de la Ville de Montréal, ce qui en faisait le cinquième plus peuplé. Il se distingue à la fois par une forte représentation d'ainés, par une proportion importante de jeunes (plus du quart ayant moins de 25 ans) et par une présence majoritaire de familles avec enfants.
Majoritairement francophone, la population d'Ahuntsic-Cartierville, à l'image de la Ville de Montréal, est très diversifiée culturellement puisque plus d'un habitant sur trois est né à l'extérieur du Canada.
- L'arrondissement compte une proportion importante de travailleurs (près de 60 %) qui se répartissent principalement dans les secteurs de la fabrication, des soins de santé et du commerce de détail.

B DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal ainsi que l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville souscrivent à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé *Notre avenir à tous* (1987). Le développement durable y est défini comme :

un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.



La vision de la Ville de Montréal en développement durable

Ensemble pour une métropole durable

Montréal est une ville à échelle humaine, fière et respectueuse de son héritage, où tous agissent pour en faire une collectivité vibrante, prospère, solidaire, viable et démocratique. Ainsi, Montréal, les citoyens et les leaders institutionnels de la collectivité font du développement durable une priorité.

La vision de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en développement durable

Ahuntsic-Cartierville est un arrondissement attractif qui préserve son patrimoine et la mixité des habitations et met la famille au cœur de ses valeurs. Un arrondissement où les habitants partagent de saines habitudes de vie grâce à la qualité des milieux de vie et des services offerts par l'arrondissement, les partenaires et la Ville de Montréal. Un arrondissement qui contribue à la préservation de l'environnement grâce au développement de solutions écologiques. Un arrondissement économiquement dynamique qui soutient l'activité locale tout en développant des artères commerciales animées et propose des infrastructures de transport durable.

C DESCRIPTION DE LA DÉMARCHÉ D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015

Un arrimage avec les autres plans municipaux et gouvernementaux

De façon similaire au Plan d'action de développement durable 2007-2009, ce deuxième Plan d'action DD 2010-2015 implique non seulement un travail collectif, mais également l'arrimage avec le niveau municipal, provincial et fédéral en regard des visions, des enjeux, des orientations et des objectifs en matière de développement durable.

Ce présent plan s'est construit sur les acquis du Premier plan stratégique de DD de la Ville de Montréal et est en lien direct avec son second, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. La Ville mobilise des organismes partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. Ce document est la contribution de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à cette démarche collective (voir annexe 1).



Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 est construit autour des cinq orientations suivantes :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels ;
- Pratiquer une gestion responsable des ressources ;
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI) ;
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

De ces orientations découlent neuf objectifs :

- réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990 ;
- atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant ($30 \mu\text{g} / \text{m}^3$) d'ici 2020 ;
- réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année ;
- réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000 ;
- améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau ;
- récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des résidus domestiques dangereux (RDD), des résidus provenant de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) et encombrants d'ici 2019, comme stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal ;
- faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020 ;
- augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésion à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010 ;
- améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007.



Cohérence avec le Plan stratégique de l'arrondissement

Faisant partie à l'origine d'un plan stratégique à long terme (Plan 7-27), le Plan d'action DD 2010-2015 s'inscrit désormais dans un plan plus précis, couvrant une période de 5 ans. Celui-ci sert cependant les mêmes objectifs de consolidation des différents plans de l'arrondissement que le Plan 7-27, tout en apportant une dimension plus immédiate à la mise en œuvre des différentes actions sous-jacentes.

Ce plan stratégique sur 5 ans est construit de façon à intégrer les principes de développement durable, qui sont à la fois bénéfiques pour l'environnement, l'économie locale et la qualité de vie.

Une démarche collective

L'administration de l'arrondissement, et notamment son Bureau du développement durable (BDD), a un rôle pilote dans l'élaboration des plans de développement durable. Le mandat qui a été défini pour le BDD comporte 3 volets :

- Créer un esprit de concertation et une réelle synergie entre les différentes directions administratives et l'ensemble des partenaires communautaires et institutionnels.
- S'assurer que les principes fondamentaux du développement durable sont intégrés à la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens et des employés de l'arrondissement.
- Développer une expertise de pointe en matière de développement durable applicable à un milieu afin que l'arrondissement puisse répondre aux besoins économiques, environnementaux et sociaux de sa population présente et future.

Le BDD s'appuie aussi sur trois structures participatives :

- Le comité de partenaires a trois objectifs : contribuer à l'élaboration du Plan d'action DD 2010-2015, favoriser l'engagement de différents acteurs environnementaux, sociaux et économiques de l'arrondissement sur des actions proposées dans le plan, et enfin développer un projet commun.
- Le comité citoyen, issu du Forum citoyen (mars 2009), à l'occasion duquel plusieurs citoyens dynamiques ont accepté de former un comité permanent qui développe des initiatives citoyennes et qui a contribué à l'élaboration de ce plan.
- Le comité de direction, qui représente l'ensemble des employés de l'arrondissement, a soutenu la démarche d'élaboration de ce plan (incluant des représentations auprès des élus).

Consommation de
produits locaux

Création d'emplois

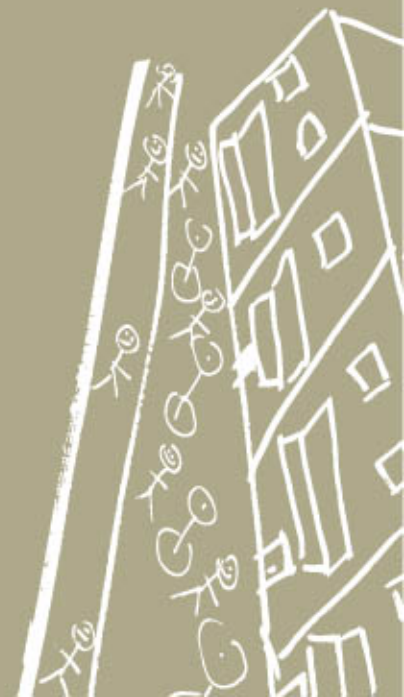
Installation, création
d'entreprises



**BREF BILAN DES
RÉALISATIONS DU
PLAN D'ACTION
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2007-2009**



Nature





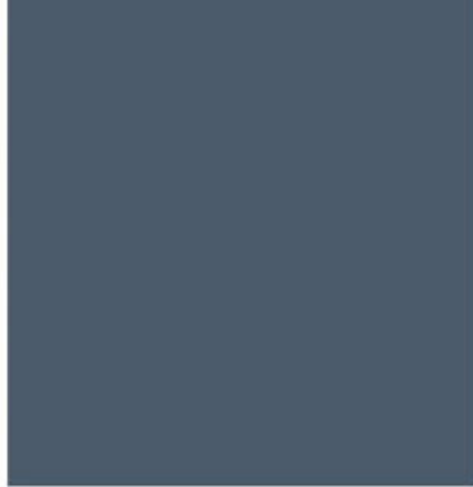
IV. BREF BILAN DES RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2007-2009

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2007-2009 PRÉVOYAIT LA MISE EN ŒUVRE DE 79 ACTIONS, RÉPARTIES SELON 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

- A** Organisation de l'administration à partir des principes du développement durable
- B** Aménagement du territoire et des transports
- C** Gestion environnementale
- D** Développement social, sécurité, santé, saines habitudes de vie
- E** Développement de l'économie et de l'emploi

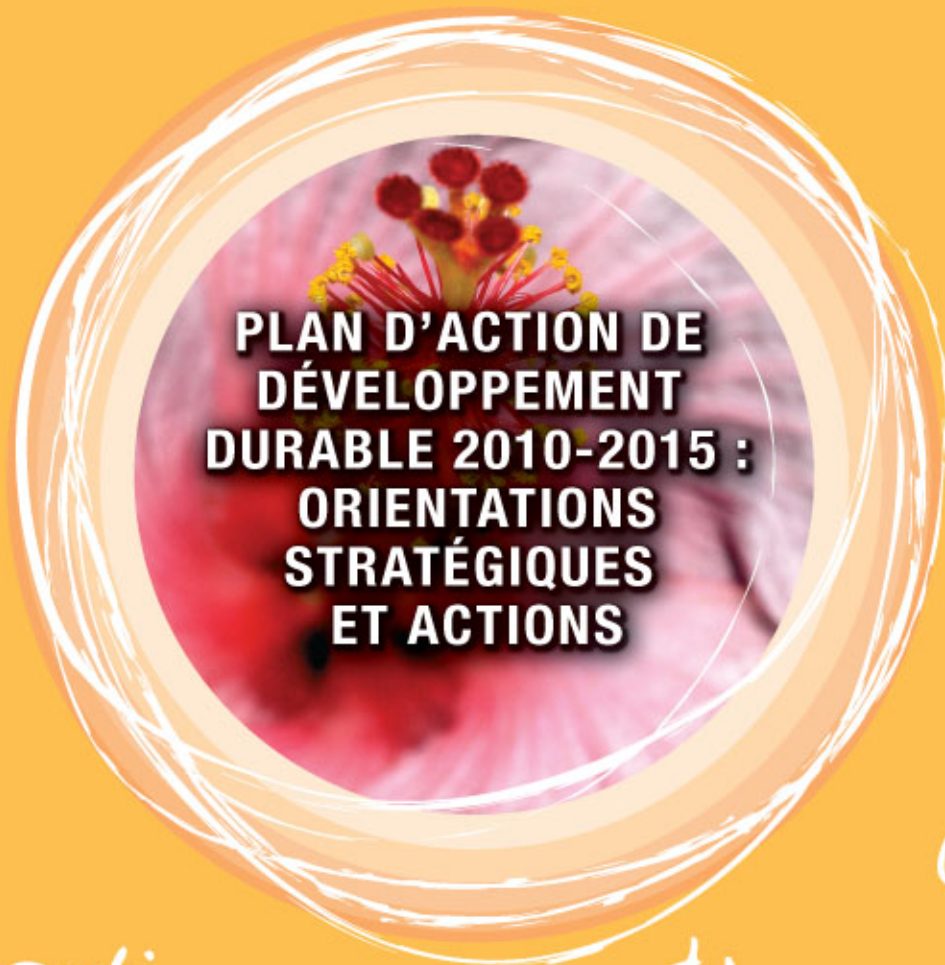
Compte tenu du ralentissement économique observé en 2008 et en 2009, le taux de réalisation des actions sur cette période est très satisfaisant, démontrant ainsi l'importance accordée par l'arrondissement à la démarche et aux actions de développement durable.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS EN VOIE DE RÉALISATION	ACTIONS NON COMPLÉTÉES	TAUX DE RÉALISATION DES ACTIONS
A Organisation de l'administration à partir des principes du développement durable	11	4	2	88 %
B Aménagement du territoire et des transports	8	3	2	85 %
C Gestion environnementale	14	5	7	73 %
D Développement social, sécurité, santé, saines habitudes de vie	10	3	3	81 %
E Développement de l'économie et de l'emploi	3	0	4	43 %
	46	15	18	77 %



Jardins
communautaires

Voies
cyclables



**PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2010-2015 :
ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES
ET ACTIONS**



Éco-quartier

villages
verts





PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2015

5 ORIENTATIONS

17 STRATÉGIES

53 ACTIONS

V. PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015 : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ACTIONS

A INTRODUCTION

Cette section présente, dans un premier temps, les différents défis portant sur des aspects environnementaux, sociaux, économiques ou de gouvernance, identifiés par nos collaborateurs. Les cinq grandes orientations retenues pour répondre aux défis identifiés sont ensuite énumérées. Il est à noter que si certaines de ces orientations diffèrent de celles du Plan d'action de développement durable 2007-2009, en revanche le contenu des orientations du 1^{er} plan se retrouve intégralement dans les orientations et les stratégies du Plan d'action DD 2010-2015.

Chacune des orientations retenues se compose de stratégies qui se traduisent concrètement par des actions. Par souci de clarté, chaque action comprend : le contenu précis, le responsable de l'action, l'indicateur de mesure, la donnée de départ, la cible à atteindre et l'année prévue de réalisation.



Vous pourrez reconnaître les actions reportées du Plan DD 2007-2009.

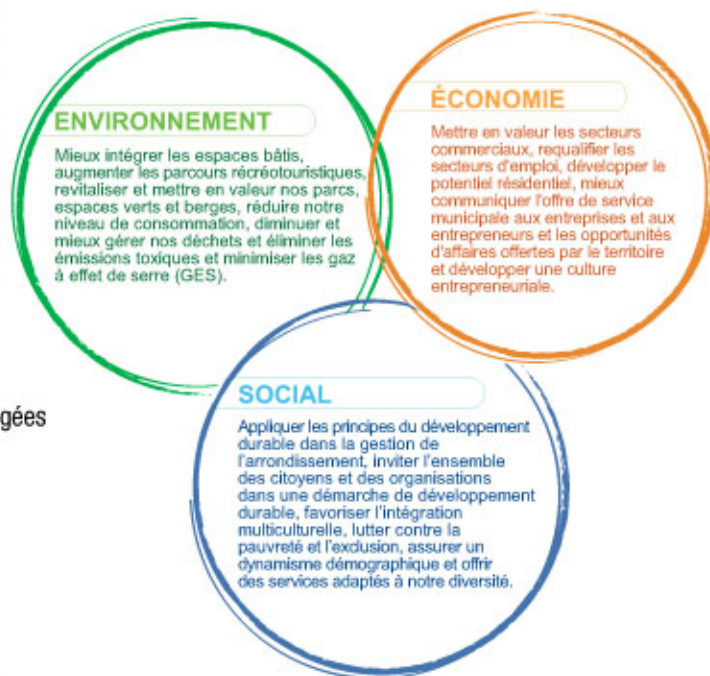


Les actions qui sont partagées par nos partenaires.

VM Les actions en lien avec le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

B LES DÉFIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs enjeux ont été identifiés, certains d'origine environnementale, d'autres étant à tendance plus économique ou à prédominance sociale. Ces défis sont interreliés et doivent être traités simultanément.



C LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PLAN D'ACTION DD 2010-2015

Afin de répondre aux enjeux de développement durable, 5 orientations principales ont été identifiées, elles-mêmes décomposées en 17 stratégies qui sont ensuite mises en œuvre grâce à 53 actions concrètes, décrites dans les pages suivantes.

ORIENTATIONS

A OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES RÉSIDANTS

- Offrir des services diversifiés, accessibles et répondant au mieux aux besoins évolutifs de la population, des commerces et des entreprises.
- Avoir une approche client basée sur des relations éthiques et professionnelles et orienter les usagers selon leurs besoins spécifiques vers des services de qualité.
- Promouvoir, auprès des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville, l'adoption de saines habitudes de vie ainsi que la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs qui favorisent le développement social.
- Augmenter la desserte, sécuriser les réseaux de transport et favoriser les modes de transport durables dans l'arrondissement, pour améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

B DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE, BASÉE SUR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

- Développer une organisation performante, efficace et flexible avec un mode de gestion intégré, basé sur les principes du développement durable et favorisant la synergie.
- Devenir un chef de file en matière d'administration publique, en innovant dans nos processus de gestion et nos relations avec nos parties prenantes.
- Développer des outils pour aider les décideurs de l'arrondissement à intégrer les principes de développement durable dans les projets d'investissements majeurs aussi bien qu'au quotidien.
- Former les décideurs et les employés municipaux aux principes de développement durable.
- Accroître nos collaborations avec les organismes et les entreprises de l'arrondissement pour coordonner nos politiques et plans de développement durable, mettre en valeur et partager les bonnes pratiques.
- Aller plus loin en terme de pratiques d'approvisionnement responsable afin de construire des relations durables, équitables et transparentes avec nos fournisseurs.

C PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LA BIODIVERSITÉ

- Assurer la préservation des ressources naturelles et diminuer nos impacts sur l'environnement sont les conditions qui permettront de garantir la santé de nos résidents et la qualité de vie dans l'arrondissement pour les citoyens et les entreprises.
- Chercher, en collaboration avec les citoyens, les entreprises et les autres partenaires, des moyens pour réduire la pression que nous exerçons sur l'environnement afin d'offrir un milieu urbain de qualité et de réduire les risques sur la santé.

STRATÉGIES

- A1. Promouvoir l'offre culturelle, de sports et de loisirs
- A2. Réduire les risques sur la santé et la sécurité des résidents
- A3. Promouvoir une alimentation saine
- A4. Favoriser le transport durable

- B1. Intégrer le DD dans les processus décisionnels municipaux
- B2. Contribuer au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015
- B3. S'approvisionner de façon responsable
- B4. Promouvoir nos actions et communiquer de façon responsable

- C1. Améliorer l'environnement bâti
- C2. Gérer les ressources de façon écologique
- C3. Réduire et bien gérer les matières résiduelles
- C4. Développer et mettre en valeur les parcs, les espaces verts et la rivière des Prairies

ORIENTATIONS

D DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POUR LE SUCCÈS D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

- Travailler à créer un arrondissement attractif et viable avec une vie de quartier riche et stimulante et un tissu social fort pour les familles, les enfants et les personnes âgées.
- Mettre en place les conditions permettant la coopération des citoyens et des autres parties prenantes dans le processus démocratique, soutenant la démarche de développement durable
- Encourager les implications bénévoles des citoyens et des employés dans l'arrondissement en créant des réseaux d'échanges entre les citoyens et les intervenants.
- Aider les institutions, les entreprises, les organismes et les individus de la collectivité d'Ahuntsic-Cartierville à intégrer concrètement les principes du développement durable à leurs pratiques au quotidien, notamment en créant des liens interactifs entre l'arrondissement et la communauté.
- Avoir une communication et des relations transparentes favorisant la vie démocratique.
- Soutenir l'équité sociale dans la collectivité et faire la promotion de la diversité culturelle comme une des richesses principales de l'arrondissement.

E STIMULER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE FAÇON RESPONSABLE

- Participer au maintien de la vitalité économique et intégrer les principes du développement durable dans les secteurs existants pour garantir un développement équitable qui contribue à la santé des citoyens et de l'environnement en plus de développer le potentiel de création d'emplois.

STRATÉGIES



D1. Mobiliser et impliquer les acteurs et reconnaître les succès

- E1. Accompagner les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets d'affaires dans les secteurs commerciaux et d'emploi
- E2. Mettre en valeur les secteurs commerciaux et requalifier les secteurs d'emploi
- E3. Promouvoir l'économie sociale et développer la culture entrepreneuriale
- E4. Mieux communiquer les opportunités d'affaires dans l'arrondissement et l'offre de service municipale en matière de développement économique



D LES 53 ACTIONS DU PLAN D'ACTION DD 2010-2015

ORIENTATION A = OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES RÉSIDANTS

A1 – Promouvoir l'offre culturelle, de sports et de loisirs

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
A1.1	Dans les bibliothèques, mettre à la disposition des citoyens des équipements et des ouvrages pour contribuer à l'appropriation des technologies et de la culture numériques	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Nombre d'heures de disponibilité de postes Internet et/ou informatiques publics par semaine	En 2009, le nombre total d'heures de disponibilité des postes publics informatiques des 3 bibliothèques était de 901 heures par semaine	20 % d'augmentation des heures de disponibilité de postes publics informatiques	2015	
			Nombre de documents portant sur la technologie et la culture numériques	À la fin de 2009, les 3 bibliothèques disposaient d'un fonds documentaire de 2500 documents	250 documents supplémentaires	Chaque année	
A1.2	Soutenir les événements rassembleurs par de l'aide technique et financière	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Nombre d'événements	121 en 2010	150	Chaque année	SDCPF SolidaritéA

A2 – Réduire les risques sur la santé et la sécurité des résidents

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
A2.1	Bonifier le plan d'urgence, de relève et de mission	Direction de l'arrondissement et Direction de la performance, du greffe et des services administratifs	Révision adoptée par les élus	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	CSSS AMN CSSS BC VM
A2.2	Mettre aux normes nos installations sportives et récréatives pour respecter les nouvelles réglementations	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Pourcentage d'installations aux normes	60 % de nos installations sont aux normes en 2010	80 %	2015	
A2.3	Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation	Direction du développement du territoire	Nombre de mesures mises en place	42 en 2010	25 supplémentaires	Chaque année	VM







A3—Promouvoir une alimentation saine

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
A3.1	Participer activement à l'implantation d'un nouveau marché public permanent	Direction du développement du territoire et Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Ouverture du marché	0 en 2010	1 projet pilote	2011	CDEC CSSS BC Éco-quartier SolidaritéA
A3.2	Soutenir les marchés saisonniers de l'arrondissement	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Nombre de jours de marchés saisonniers en activité	16 jours en 2010	16 jours	Chaque année	CDEC Éco-quartier SolidaritéA
A3.3	Maintenir le soutien financier et administratif aux jardins communautaires afin de garantir l'offre aux citoyens	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Nombre de jardinets	1000 en 2010	1100	2015	



Actions partagées par les partenaires

A4 – Favoriser le transport durable

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
A4.1	Mettre en œuvre les actions de l'arrondissement contribuant au programme « Je m'active dans mon quartier »	Direction de l'arrondissement	Nombre d'actions déployées	2 en 2010	5	Chaque année à partir de 2011	CDEC Cégep AG Cégep Ahu CSSS AMN Éco-quartier SDCPF
A4.2	Mettre en œuvre 3 mesures incitatives de transport durable dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements d'affaires	Direction de l'arrondissement	Pourcentage d'employés supplémentaires qui utilisent les transports durables	Donnée non disponible	10 % d'employés supplémentaires	2015	Cégep Ahu Éco-quartier SDCPF VM
A4.3	 Installer de nouveaux supports à vélo	Direction du développement du territoire	Nombre de supports à vélo	65 supports en 2010	20 supports supplémentaires	Chaque année à partir de 2011	Cégep AG Cégep Ahu CSSS AMN Éco-quartier M.Central SDCPF VM
A4.4	 Collaborer à l'implantation de nouvelles voies cyclables	Ville de Montréal en collaboration avec la Direction du développement du territoire	Nombre de kilomètres de voies cyclables ajoutés	26,7 km de voies cyclables au total dont un ajout de 0,5 km en 2010	5 km	Chaque année	M.Central VM
A4.5	 Organiser des actions de sensibilisation des conducteurs (employés et citoyens) à la marche au ralenti des véhicules	Direction de l'arrondissement et Direction des travaux publics	Nombre d'actions de sensibilisation organisées Nombre d'avertissements ou d'infractions	1 en 2010 20 en 2010	3 30	Chaque année à partir de 2011	CSSS BC Éco-quartier M.Central SolidaritéA SPVM




Actions reportées du Plan DD 2007-2009




Actions partagées par les partenaires

ORIENTATION B = DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE, BASÉE SUR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)


B1—Intégrer le DD dans les processus décisionnels municipaux

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
B1.1	Développer une grille d'analyse pour les intervenants décisionnels comprenant les principes de durabilité (impacts environnementaux, sociaux et économiques)	Direction de l'arrondissement	Adoption de la grille au conseil d'arrondissement	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2012	Éco-quartier
B1.2	Formaliser et promouvoir les services-conseils du Bureau du développement durable dans le cadre de différents projets auprès des directions de l'arrondissement	Direction de l'arrondissement	Nombre de projets	3 en 2010	5	Chaque année	


B2—Contribuer au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
B2.1	Participer aux rencontres du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal et au Réseau d'échanges	Direction de l'arrondissement	Taux de participation	100 % en 2010	100 %	Chaque année	Cégep AG Cégep Ahu CSSS AMN SDCPF

B3—S'approvisionner de façon responsable

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
B3.1	Produire et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable et durable	Direction de l'arrondissement et Direction de la performance, du greffe et des services administratifs	Adoption de la politique par le conseil d'arrondissement	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2015	CLIC CSSS AMN Éco-quartier VM

B4—Promouvoir nos actions et communiquer de façon responsable

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
B4.1	Diffuser nos actions de développement durable auprès des médias	Direction de l'arrondissement	Nombre de parutions dans les médias	4 en 2010	6	Chaque année	Cégep AG Cégep Ahu CLIC CSSS AMN Éco-quartier M.Central
B4.2	Faire participer le personnel de l'arrondissement à 3 événements à caractère environnemental proposés au Québec (par exemple : défi climat, opération vélo-boulot et journée sans ma voiture, etc.)	Direction de l'arrondissement	Nombre d'événements	2 en 2010	3	Chaque année	Cégep Ahu CSSS AMN VM
B4.3	Rédiger une charte d'écoresponsabilité pour les événements	Direction de l'arrondissement et Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Adoption de la charte par le conseil d'arrondissement	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	Éco-quartier SDCPF VM
B4.4	Créer et diffuser, auprès des employés et des organisateurs, un guide des bonnes pratiques relatives à la tenue d'événements écoresponsables	Direction de l'arrondissement et Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Pourcentage des événements de l'arrondissement ayant mis en place au moins 3 nouvelles mesures écoresponsables	Donnée non disponible	20 %	Chaque année à partir de 2012	Éco-quartier SDCPF VM
B4.5	Assurer la présence du personnel de l'arrondissement aux colloques et formations voués au développement durable	Toutes les directions de l'arrondissement	Nombre d'événements où l'arrondissement est représenté	4 en 2010	5	Chaque année	CSSS AMN VM




Actions reportées du Plan DD 2007-2009



Actions partagées par les partenaires



ORIENTATION C = PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LA BIODIVERSITÉ

C1— Améliorer l'environnement bâti

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
C1.1	Créer des fiches d'information et les promouvoir pour informer les citoyens des bienfaits de la construction et de la rénovation écologiques	Direction du développement du territoire	Nombre de fiches créées	0 en 2010	2	2012	CSSS AMN Éco-quartier
C1.2	Identifier une zone pouvant devenir un « Quartier vert » selon le guide d'aménagement des rues de Montréal	Direction du développement du territoire	Validation de la zone choisie	0 en 2010	1	2013	Éco-quartier VM
C1.3	Mettre en œuvre des actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de toitures, de ruelles, de murs et de stationnements verts)	Direction du développement du territoire	Nombre d'actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur	0 en 2010	5	2015	CSSS BC Éco-quartier M. Central SDCPF VM
C1.4	Cartographier les opportunités commerciales (terrains vacants ou emplacements à développer) et rendre accessible cette information	Direction du développement du territoire	Dépôt de la carte	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	CDEC CSSS AMN Éco-quartier SDCPF
C1.5	Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur, principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement qui seraient applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits-terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines publics et privés, etc.	Direction du développement du territoire	Dépôt du règlement révisé	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011 à 2015	VM
C1.6	Adopter la politique de développement durable dans les édifices municipaux	Direction de l'arrondissement et Direction de la performance, du greffe et des services administratifs	Adoption de la politique au conseil d'arrondissement	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	VM

25

C2 – Gérer les ressources de façon écologique

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
C2.1	Augmenter la performance environnementale de la flotte automobile municipale par le renouvellement des véhicules et une maintenance adéquate	Direction des travaux publics	Indice de rajeunissement du matériel roulant	9 ans en 2010	7 ans	2015	VM
C2.2	Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un substitut écologique aux fondants et abrasifs minéraux afin d'évaluer l'efficacité	Direction des travaux publics	Remise du rapport d'évaluation	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2013	M.Central VM
C2.3	Mettre en place des actions de sensibilisation sur la problématique due aux pluies intenses	Direction du développement du territoire	Nombre d'actions de sensibilisation mises en place	2 en 2010	3	Chaque année	
C2.4	 Mener des actions de sensibilisation pour l'économie de l'eau potable et des actions d'intervention auprès des citoyens pour contrôler les usages illicites de l'eau	Direction de l'arrondissement et Direction du développement du territoire	Nombre d'actions de sensibilisation menées	9 en 2010	10	Chaque année	Cégep AG CSSS AMN Éco-quartier VM
			Nombre d'interventions	3 en 2010	5		
C2.5	Générer des économies de la consommation énergétique des bâtiments de l'arrondissement gérés par la Direction des immeubles de la Ville de Montréal	Direction de l'arrondissement et Direction de la performance, du greffe et des services administratifs	Nombre de gigajoules (GJ) consommés	42 465 GJ en 2007	36 095 GJ	2015	Éco-quartier VM
C2.6	Mettre en place des actions de sensibilisation sur la gestion écologique des eaux de pluie	Direction de l'arrondissement	Nombre d'actions de sensibilisation mises en place	1 en 2010	2	Chaque année	VM





Actions reportées du Plan DD 2007-2009



Actions partagées par les partenaires

C3—Réduire et bien gérer les matières résiduelles

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
C3.1	Produire le Plan d'action local en gestion des matières résiduelles	Direction de l'arrondissement et Direction des travaux publics	Adoption par le conseil d'arrondissement	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	Cégep Ahu Éco-quartier VM
C3.2	Installer les nouveaux équipements de collecte des matières recyclables dans les immeubles résidentiels	Direction des travaux publics	Taux de recyclage dans l'arrondissement	53 % en 2009	70 %	2015	Cégep AG CSSS AMN Éco-quartier
C3.3	Publier et diffuser la liste des recycleurs en rénovation et démolition et les sites de dépôts accessibles aux citoyens et aux demandeurs de permis de construction/rénovation/démolition	Direction du développement du territoire	Nombre de demandeurs de permis ayant obtenu l'information	Donnée non disponible	70	Chaque année à partir de 2011	
C3.4	Inciter les citoyens à récupérer les piles usagées via les 7 points de chute	Direction de l'arrondissement	Kilogrammes de piles récupérés	561 kg de piles récupérés en 2009	1000 kg de piles récupérés	Chaque année	Cégep AG Cégep Ahu Éco-quartier M. Central SolidaritéA
C3.5	 Ajouter de l'équipement de récupération des matières résiduelles dans les aires publiques	Direction des travaux publics	Nombre d'équipements ajoutés	10 en 2010	15	chaque année	Cégep Ahu Éco-quartier M. Central SDCPF
C3.6	Éliminer les bouteilles d'eau à usage unique dans les édifices municipaux et consolider l'état des fontaines	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et Direction des travaux publics	Nombre d'installations où il y a la vente de bouteilles d'eau à usage unique Nombre de fontaines en fonction dans les parcs	2 en 2010 48 en 2010	0 68	2015 2015	Éco-quartier VM

C4—Développer et mettre en valeur les parcs, les espaces verts et la rivière des Prairies

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
C4.1	Améliorer la convivialité des accès aux berges de la rivière des Prairies	Direction du développement du territoire, Direction de l'arrondissement et Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Nombre d'accès revitalisés	6 en 2010	12	2015	CDEC
C4.2	Planter des arbres pour renouveler la forêt urbaine en lien avec la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal	Direction des travaux publics	Nombre d'arbres plantés en fonction du nombre d'arbres abattus	En 2009, -102 arbres (605 arbres abattus pour 503 arbres plantés)	1 arbre abattu = 1 arbre planté	Chaque année à partir de 2011	CLIC Éco-quartier VM
C4.3	Contribuer à la mise en œuvre d'une plate-forme commune d'information relative à la biodiversité	Direction de l'arrondissement	Conception de la plate-forme	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2015	Cégep Ahu Éco-quartier SolidaritéA VM
C4.4	Identifier des zones potentielles en gestion différenciée* dans l'arrondissement	Direction des travaux publics	Nombre de zones	2	4	2015	Éco-quartier


* La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique.



Actions partagées par les partenaires


ORIENTATION D = DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POUR LE SUCCÈS D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

D1 – Mobiliser et impliquer les acteurs et reconnaître les succès

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
D1.1	Créer et donner des formations sur le développement durable pour les employés municipaux	Direction de l'arrondissement	Pourcentage d'employés recevant la formation	0 % en 2010	80 %	2015	Éco-quartier
D1.2	Communiquer les actions des partenaires aux citoyens sur le site Internet de l'arrondissement	Direction de l'arrondissement	Nombre d'actions publiées	0 en 2010	4	Chaque année à partir de 2011	CLIC CSSS AMN Éco-quartier SolidaritéA

ORIENTATION E = STIMULER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE FAÇON RESPONSABLE


E1 – Accompagner les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets d'affaires dans les secteurs commerciaux et d'emploi

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
E1.1	Dresser une liste des entreprises de l'arrondissement et les visiter pour mieux connaître leurs besoins	Direction du développement du territoire	Dépôt de la liste	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	CDEC Éco-quartier SDCPF
			Nombre d'entreprises visitées	40 en 2010	40	Chaque année à partir de 2011	

E2—Mettre en valeur les secteurs commerciaux et requalifier les secteurs d'emploi


	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
E2.1	Inciter les investissements privés dans le maintien des immeubles via des programmes d'aide à la rénovation commerciale	Direction du développement du territoire	Nombre de réalisations égales aux nombres de demandes effectuées pour le programme d'aide à la rénovation commerciale	10 demandes, dont 5 réalisations en 2010	10 réalisations	2010 à 2012	CSSS AMN SDCPF
E2.2	Participer au regroupement des gens d'affaires de l'arrondissement en association commerciale ou structurée	Direction du développement du territoire	Nombre d'associations commerciales ou structurées dans l'arrondissement	3 en 2010	4	2015	CDEC CLIC Éco-quartier SDCPF

E3—Promouvoir l'économie sociale et développer la culture entrepreneuriale

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
E3.1	Visiter les étudiants des écoles pour les sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat	Direction du développement du territoire	Nombre d'étudiants participant aux activités de sensibilisation	100 en 2010	100	À partir de 2012	CJEABC SDCPF
E3.2	Produire une étude de faisabilité pour le développement du couloir Gouin à des fins récréotouristiques	Direction de l'arrondissement et Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Dépôt de l'étude de faisabilité	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2011	CDEC SDCPF
E3.3	Encourager les entreprises locales et les entreprises d'économie sociale	Toutes les directions de l'arrondissement	Nombre d'achats de service	5 en 2010	20 % supplémentaires	Chaque année	VM



E4—Mieux communiquer les opportunités d'affaires dans l'arrondissement et l'offre de service municipale en matière de développement économique

	ACTIONS	RESPONSABLES	INDICATEURS	DONNÉES DE DÉPART	CIBLES	ANNÉES	
E4.1	Actualiser le site Internet de l'arrondissement en matière de développement économique	Direction de l'arrondissement	Nombre de pages Internet	8 en 2010	16	2015	SDCPF



Actions partagées par les partenaires

TABLEAU INDIQUANT LES CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE
AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015

ORIENTATIONS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	OBJECTIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL	NUMÉRO DE L'ACTION (MONTRÉAL)	NUMÉRO DE L'ACTION (ARR.)
Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre	réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990	2	A4.2
		2	A4.3
		3	C1.6
		4	C2.1
		6	B4.2
	atteindre le standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant (30 µg / m ³) d'ici 2020	8	C2.2
Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels	réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année	13	C1.2
		14	A2.3
		15	C1.3
		15	C1.5
Pratiquer une gestion responsable des ressources	réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000	17	C2.4
	améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau	20	C2.6
	récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus CRD et encombrants d'ici 2019, comme le stipule le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal	22	C3.6
		23	C3.1
		24	B4.3
Adopter des bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions (ICI)	faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020	26	B3.1
	augmenter de 30 % le nombre de certifications environnementales ou d'adhésion à des programmes environnementaux volontaires à Montréal d'ici 2020 par rapport à 2010	28	C1.6
		30	B4.5
Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts	améliorer les infrastructures vertes à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2007	32	C4.2
		33	C4.3
Volet social	être solidaire	35	E3.3
	assurer la relève	37	A2.1

CONTRIBUTION DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE
Mettre en œuvre trois mesures incitatives de transport durable dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements d'affaires
Installer de nouveaux supports à vélo
Adopter la politique de développement durable dans les édifices municipaux
Augmenter la performance environnementale de la flotte automobile municipale par le renouvellement des véhicules et une maintenance adéquate
Faire participer le personnel de l'arrondissement à 3 événements à caractère environnemental proposés au Québec (par exemple : défilé climat, opération vélo-boulot et journée sans ma voiture)
Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un substitut écologique aux fondants et abrasifs minéraux afin d'en évaluer l'efficacité
Identifier une zone pouvant devenir un « Quartier vert » selon le guide d'aménagement des rues de Montréal
Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation
Mettre en œuvre des actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de toitures, de ruelles, de murs et de stationnements verts)
Adapter les outils réglementaires et critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur
Mener des actions de sensibilisation pour l'économie de l'eau potable et des actions d'intervention auprès des citoyens pour contrôler les usages illicites de l'eau
Mettre en place des actions de sensibilisation sur la gestion écologique des eaux de pluie
Éliminer les bouteilles d'eau à usage unique dans les édifices municipaux et consolider l'état des fontaines
Produire le Plan d'action local en gestion des matières résiduelles
Rédiger une charte d'écoresponsabilité pour les événements
Produire et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable et durable
Adopter la politique de développement durable dans les édifices municipaux
Assurer la présence du personnel de l'arrondissement aux colloques et formations voués au développement durable
Planter des arbres pour renouveler la forêt urbaine en lien avec la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal
Contribuer à la conception et la mise en œuvre d'une plate-forme commune d'information relative à la biodiversité
Encourager les entreprises locales et les entreprises d'économie sociale
Bonifier le plan d'urgence, de relève et de mission

IMPLICATION DES ORGANISMES PARTENAIRES

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville tient à remercier les comités citoyens et partenaires pour leur participation active et leur patience dans l'élaboration de ce plan.

COMITÉ PARTENAIRES



555 Chabanel
AGAA – Association des gens d'affaires d'Ahuntsic-Cartierville
CDEC – Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville
Cégep Ahu – Cégep Ahuntsic
Cégep AG – Cégep André-Grasset
Cégep BB – Cégep Bois-de-Boulogne
CJEABC – Carrefour Jeunesse Emploi Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville
CLIC – Conseil local des intervenants communautaires Bordeaux-Cartierville
CPDA – Caisse populaire Desjardins du centre d'Ahuntsic
CREM – Conseil régional de l'environnement de Montréal
CSDM – Commission scolaire de Montréal
CSSS AMN – Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic-Montréal-Nord
CSSS BC – Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent
Éco-quartier – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
G. Dayan – Groupe Dayan
M. Central – Marché Central
MEC – Mountain Equipment Coop
SDCPF – Société de développement commercial de la Promenade Fleury
SolidaritéA – Solidarité Ahuntsic
SPVM – Service de police de la Ville de Montréal (PDQ 10 et 27)
STM – Société de transport de Montréal
VM – Ville de Montréal (services centraux)

COMITÉ CITOYEN

Forum citoyen
16 citoyennes et citoyens impliqués

COMITÉ DE DIRECTION

Direction de l'arrondissement
Direction du développement du territoire
Direction des travaux publics
Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Direction de la performance, du greffe et des services administratifs
Élus – Élues

ÉLUS – ÉLUES

Pierre Gagnier – maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Étienne Brunet – conseiller de la ville, district de Sault-au-Récollet
Jocelyn Ann Campbell – conseillère de la ville, district de Saint-Sulpice
Harout Chitilian – conseiller de la ville, district de Bordeaux-Cartierville
Émilie Thuillier – conseillère de la ville, district d'Ahuntsic

Accès aux
berges de
La Rivière

voies cyclables



viages verts



PRODUCTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION | **Boo! Design**

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION | **Pierre-Yves Villeneuve**

COORDINATION | **Anne-Christine Lajoie, Martin Laviolette et Marie-Pier Gauthier**

CRÉDIT PHOTO | **Catherine Jobin, Moca photographie**

2010, Ville de Montréal. Tous droits réservés. La préparation de ce plan de développement durable de la collectivité a été entreprise avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et géré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré ce soutien, les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et n'engagent nullement la responsabilité de la Fédération canadienne des municipalités ni celle du gouvernement du Canada.



ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville
ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

Ensemble pour une métropole durable

Montréal 

 Ahuntsic-Cartierville
Montréal 